

Image not found or type unknown



Ouverture d' un compte bancaire

Par **Ch**, le **26/06/2019** à **14:09**

J ai été désignée syndic bénévole pour la copropriete comportant 4lots principaux. Pourriez vous me indiquer la procedure pour ouvrir un compte bancaire pour la copropriété et les documents à fournir a la banque.? La gestion était assurée par un syndic professionnel auparavant. Merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **26/06/2019** à **14:49**

Bonjour

Il vous l'immatriculation de l'association syndicale de copro et le PV de délibération de l'AG, vous désignant.

Insistez sur le fait que vous n'êtes pas un "professionnel" , pour négocier les frais , ils peuvent même vous être offerts.